# Promouvoir les droits en matière de santé sexuelle et reproductive des femmes et filles handicapées – Mali

## Organisation : ODI-Sahel (Organisation pour un développement intégré au Sahel)

### Contexte

Au Mali, les personnes handicapées sont souvent exclues de la société et sont victimes de discrimination et de violence. Elles n’ont pas accès aux soins de santé, aux services sociaux et à l’emploi. Les écoles inclusives étant peu nombreuses, rares sont les enfants handicapés qui reçoivent une éducation ([Identifier les enfants handicapés pour les scolariser, Handicap International, février 2019](https://handicap-international.fr/fr/actualites/identifier-les-enfants-handicapes-pour-les-scolariser)). D’après les statistiques de l’Organisation mondiale de la Santé pour 2016, les personnes handicapées représentent une part importante de la population (2,7 millions de personnes sur 18 millions d’habitants).

Les statistiques montrent que 91 % des femmes âgées de 15 à 49 ans et 69 % des filles âgées de 0 à 14 ans ont subi des mutilations génitales féminines (MGF) ([INFO-STAT, Cellule de Planification et de Statistique (CPS), Institut National de la Statistique (INSTAT) et ICF International](https://dhsprogram.com/pubs/pdf/PR33/PR33.pdf), *Enquête Démographique et de Santé du Mali 2012-2013)*, et que le mariage précoce reste une pratique courante au Mali. Les femmes et les filles handicapées sont particulièrement exposées au risque de MGF et de mariage précoce, ainsi qu’aux conséquences graves pour leur santé et pour leur vie, en raison de la double discrimination dont elles sont victimes sur la base de leur genre et de leur handicap.

Créée en 2001, ODI-Sahel s’attachait initialement à renforcer les capacités des femmes à travers divers programmes comme le partenariat de 2009 avec le programme américain « Trickle Up ». Ce programme vise à éradiquer la pauvreté en aidant les populations vulnérables à accéder aux groupes d’épargne et aux systèmes de subvention et de crédit, mais également en travaillant avec les pouvoirs publics, les institutions mondiales et les organisations locales. Consciente de la discrimination, de la violence et du manque d’accès aux services auxquels les femmes handicapées doivent faire face, ODI-Sahel concentre à présent ses efforts sur l’autonomisation des femmes et des filles, en portant une attention particulière aux femmes handicapées et à l’exercice de leurs droits, notamment en matière de santé sexuelle et reproductive. Les activités informant les bénéficiaires sur leurs droits leur permettent de gagner en autonomie et en indépendance. Les fondateurs d’ODI-Sahel estiment que pour pouvoir atteindre les objectifs mentionnés plus haut, les activités de sensibilisation et de développement doivent inclure tous les membres de la société.

Depuis 2015, la Coopération néerlandaise pour le développement finance le renforcement des activités d’ODI-Sahel concernant les droits des femmes handicapées en matière de sexualité et de reproduction. La Coopération néerlandaise pour le développement a accepté d’aider le gouvernement malien en vue de la mise en œuvre de ses politiques de développement, et ODI-Sahel a été sélectionnée pour prendre part à ce projet.

### Quelles actions ont été menées ?

ODI-Sahel organise des formations de sensibilisation sur les droits des femmes et des filles handicapées en matière de santé sexuelle et reproductive, ainsi que des séances d’information sur les VBG. Ces activités ont lieu dans 16 villages du cercle de Douentza. Organisées une à deux fois par semaine dans chaque village, les séances s’adressent aux populations locales. Elles prennent la forme de discussions et de débats menés par des femmes handicapées, qui participent activement aux activités en tant que pairs éducateurs.

Parmi les thèmes abordés figurent :

* **L’identification des VBG**, qui peuvent être regroupées en sept catégories : agression sexuelle, viol, agression physique, violence psychosociale, mariage précoce, MGF et privation de ressources ou d’opportunités.
	+ Il est encore fréquent que les parents ayant une fille atteinte d’une déficience intellectuelle ou d’un handicap moteur grave aient recours à la stérilisation forcée. Les séances de sensibilisation permettent de parler aux familles des libertés de leurs filles et de l’importance de les laisser choisir leur propre méthode de planification familiale afin que cette pratique soit abandonnée.
* **L’augmentation du signalement des VBG** en informant les femmes et les filles handicapées sur les différents mécanismes de signalement disponibles, notamment les pairs éducateurs qui peuvent les accompagner au poste de police pour signaler des VBG.
* **L’amélioration de l’accès aux méthodes de planification familiale**, en incitant les pairs éducateurs à expliquer que la planification familiale peut être gratuite, et que la contraception et l’espacement des naissances sont importants.

Les séances peuvent prendre la forme de débats, de discussions et de jeux. Elles visent à sensibiliser les pouvoirs publics locaux, les membres de la communauté et les chefs religieux en présentant des images dérangeantes des pratiques et en soulignant la nécessité de signer une convention d’abandon de l’excision et du mariage précoce. ODI-Sahel demande également à la radio locale de diffuser tous les deux jours des messages de plaidoyer et des informations sur les événements. Ces messages dénoncent le mariage précoce ainsi que les VBG, et insistent sur leurs effets négatifs pour les femmes et les filles handicapées. Enfin, ODI-Sahel accompagne les auteurs de MGF et leur propose des activités génératrices de revenus afin de compenser la perte de revenu qu’ils subissent en abandonnant ces pratiques néfastes.

### Qu’est-ce qui a changé ?

Presque toutes les femmes et les filles handicapées ont bénéficié des séances de sensibilisation organisées dans les 16 villages. La formation proposée par les pairs éducateurs au moins tous les deux mois les a aidées à mieux appréhender leur corps, mais aussi à gagner en confiance et en estime de soi. Les femmes et les filles handicapées sont désormais mieux intégrées dans la société et participent plus régulièrement à la prise de décisions au niveau communautaire.

La violence a également diminué. « J’ai observé une diminution notable des problèmes liés à la violence physique et psychologique à l’égard des femmes et des filles handicapées », témoigne une femme employée du centre de santé communautaire. « La participation des femmes et des filles handicapées aux assemblées villageoises a par ailleurs augmenté de façon significative. Enfin, les chefs de famille répondent davantage à certains besoins des femmes et des filles handicapées. »

### Réussites notables

1. Les activités ont concerné environ 300 femmes et filles handicapées, améliorant les connaissances et faisant évoluer les attitudes liées aux droits en matière de santé sexuelle et reproductive, aux VBG et à l’accès à l’éducation des femmes et des filles handicapées. Les discussions ont porté essentiellement sur les séances de sensibilisation aux droits en matière de santé sexuelle et reproductive.
2. Sur le plan politique et légal, tous les villages ont par ailleurs signé une convention d’abandon de l’excision et du mariage précoce en 2017. Dix personnes pratiquant les MGF ont de ce fait abandonné leur activité.

### Principaux facteurs de réussite

1. ODI-Sahel **a mis au point une activité participative et inclusive impliquant tous les membres de la communauté** afin d’élargir la portée de son action de plaidoyer. L’organisation collabore avec des médiateurs (chefs de village, chef religieux) et des personnes pratiquant les MGF, ce qui permet de diffuser l’information au sein de la communauté, assurant ainsi une évolution durable de l’état d’esprit collectif. L’organisation travaille également avec le ministère de la Santé, qui participe à la prise en charge des survivantes de MGF.
2. **La participation effective des femmes handicapées** favorise l’autonomisation des femmes et des filles, et assure la bonne mise en œuvre de l’activité. Les séances de sensibilisation sont menées par des femmes handicapées, qui jouent le rôle de pairs éducateurs. Les actions de sensibilisation s’appuient sur des débats et des groupes de discussion, qui sont organisés deux fois par semaine et proposés à l’Association de femmes handicapées de Douentza, composée de 250 femmes. Cette stratégie repose sur l’utilisation de différents moyens de communication, comme le jeu, la radio et les discussions.
3. La pratique **consiste à former des femmes et des filles handicapées pour qu’elles transmettent les informations aux autres**. L’objectif à long terme serait qu’elles n’aient plus besoin de l’appui de l’organisation et qu’elles soient en mesure de faire entendre leurs messages de plaidoyer au niveau national.

### Intégration des considérations de genre avec ODI-Sahel

**PRÉVENTION DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE**

* Organisation de discussions de groupe au niveau communautaire
* Sensibilisation
* Changement d’activité pour les personnes pratiquant les MGF
* Participation accrue des femmes